

## gDTC - Demande #3193

### Calcul manque à gagner erroné

11/06/2018 11:10 - Isabella Vanni

<b>Statut:</b>	Résolu	<b>Début:</b>	11/06/2018
<b>Priorité:</b>	Normale	<b>Echéance:</b>	
<b>Assigné à:</b>	Benjamin Drieu	<b>% réalisé:</b>	0%
<b>Catégorie:</b>		<b>Temps estimé:</b>	0.00 heure
<b>Version cible:</b>			
<b>Description</b>			
Cas identifié : membre #8720			
En correspondance des périodes de cotisation 05/04/2016 au 04/04/2017 et 05/04/2017 au 04/04/2018, il y a un montant d'impayé = 1 €			
En s'agissant d'années entières, on devrait avoir 12 € pour les deux périodes.			
Je ne sais pas s'il y a d'autres cas.			

### Historique

#1 - 19/11/2018 14:20 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Nouveau à Résolu

Ça a été résolu entre temps, mais en effet pas pour les anciennes cotisations créés précédemment.